

PUBLIÉ LE 11/01/2022 - MIS À JOUR LE 14/01/2022

Evolution des conditions d’accès au don du sang

DÉCISIONS (AUTRES PRODUITS) - DON DE SANG

A la suite de la réunion 11 janvier 2022 du Comité de suivi de l'arrêté fixant les critères de sélection des donneurs de sang, Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, a confirmé la disparition de la référence à l’orientation sexuelle dans les critères de sélection des candidats au don.

L’ANSM participe aux réflexions de ce comité depuis sa création en 2016.

Accéder au communiqué de presse du ministère des Solidarités et de la Santé

Télécharger le rapport - Évolution des conditions d’accès au don du sang (11/01/2021)

Questionnaire pré-don

En lien avec cette information

PUBLIÉ LE 14/01/2022 - MIS À JOUR LE 25/03/2026

Décision du 13/01/2022 modifiant la décision du 20/01/2020 fixant la forme et le contenu du questionnaire que remplit le candidat au don de sang en application de l’article R. 1221-5 du code de la santé publique

DÉCISIONS (AUTRES PRODUITS)

DON DE SANG